

Décision n°2025-38-tarifs

Décision portant approbation de tarifs clinique de la formation pédicurie-podologie_2025_
FSMPM

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Vu l'avis du Conseil de d'UFR de la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales en date du 15 mai 2025,

Considérant que l'Ecole des Sciences de la réadaptation dispense un enseignement expérientiel dispensé au sein de la clinique de soins en pédicurie-podologie pour former dans les meilleures conditions les étudiants avec une mise en situation professionnelle et une mise en pratique de cas cliniques,

Considérant que dans un souci de bonne gestion de deniers publics, il convient d'établir un tarif comprenant uniquement le coût du matériel inhérent aux soins de pédicurie-podologie,

Considérant que l'insertion professionnelle fait partie intégrante des missions de l'Université,

Considérant le caractère favorable de l'avis précité rendu par le Conseil d'UFR de Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Est approuvée la mise à jour des tarifs clinique des soins de pédicurie-podologie pratiqués au sein du dispensaire de la Faculté des sciences médicales et paramédicales.

Les tarifs sont ainsi définis :

Type de soins	Nomenclature	Tarif unitaire
Soins instrumentaux	SPI	20€
Bilan podologique	BP	20€
Bilan podologique et orthèses plantaires (la paire)		40€

Bilan podologique et Soins par orthonyxie (l'unité)		20€
Bilan podologique et Soins par orthoplastie (l'unité)		20€
Bilan podologique et orthèses nocturne de repos (l'unité)		20€
Bilan de la marche		20€

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 17 septembre 2025
Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le :

25 SEP. 2025

Transmise au Recteur de la région académique le :

25 SEP. 2025